

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

Vol. VIII.

MONTREAL, 28 MAI 1898.

No. 176

SOMMAIRE

Ca se répète, *Vieux-Rouge* — La Simonie, *Catholique* — Comment on fait les prêtres, *Liseur* — Le dessus du panier, *Cocardasse* — Coups de crayon, *Rigolo* — L'Italie catholique est-elle chrétienne ou payenne? *Emile Gebhart* — Manuel d'histoire à l'usage d'un roi, (SUITE ET FIN) *A. Albert Petit* — FEUILLETON: De toute son âme, *René Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

CA SE REPETE

Dans notre dernier numéro, il était fait mention, sur la foi d'une correspondante, d'une répétition de la sale affaire Guyhot.

Nous promettions d'aller à plus amples renseignements, tout en laissant entendre que cette nouvelle ne nous trouvait pas incrédule.

Hélas! ce que nous avons appris depuis indique que réellement il y a bien anguille sous roche.

Cela se passe sur la rue St-Hubert et il y a eu continuation du scandale depuis.

La rue St-Hubert est vraiment privilégiée sous ce rapport.

Et, une fois de plus, il est constaté que c'est encore un "oint" d'une autre paroisse qui joue le rôle principal. Nous n'avons pas à nous prononcer sur cet empiètement qui se fait par un aubain à la paroisse de St-Jacques sur le terrain du fruit défendu, mais il est de notre devoir d'organe sans peur et sans ménagement de déplorer ce qui se passe de nouveau.

Tous nous avons souhaité ne plus voir

de nouveaux Guyhot dans nos parages. Les autorités religieuses, M. l'abbé Colin en tête, nous avaient explicitement promis de surveiller leurs gens, d'empêcher les gardiens salariés de la morale de faire invasion dans les familles.

Nous avons eu tort de compter sur ces promesses. Avant longtemps éclatera, en tous détails, un autre scandale qui paraît avoir des dimensions plus regrettables que le premier.

Il est de toute évidence que pour certains prêtres la femme est du domaine ecclésiastique pour le moins au même titre que la dîme.

Le clergé ne saura donc jamais ce que quelques-uns de ces membres amassent de tempêtes et de haines sur sa tête en allant ainsi bivouaquer sur un terrain doublement défendu.

Et certain évêque ferait meilleure œuvre de prudence pastorale en surveillant les agissements de ses employés qu'en préparant la canonisation de Nulty.

VIEUX-ROUGE.

LA LIGNE DROITE,

c'est le plus court chemin. Le BAUME RHUMAL guérit ainsi les affections pulmonaires. 71

LA SIMONIE

Nous avons déjà parlé, dans les colonnes du REVEIL, des agissements de certains curés qui ne se gênent pas d'imposer une taxe obligatoire aux paroissiens qui assistent à l'office le dimanche matin.

Il est inutile de contester que ceux qui ont besoin des services de ces messieurs sont obligés de les payer. C'est une vérité élémentaire. Cependant, il convient de dire que la manière de percevoir leur dû n'est pas toujours régulière. Quand un laïque a une créance à encaisser, il y met généralement toute la délicatesse possible,

et il a raison, car il s'agit pour lui de conserver un client. La gent ensoutanée n'y met pas tant de formalités.

Le bon curé, la main remplie d'excommunications de toutes les dimensions, se met en embuscade, et tire à boulets rouges sur le paroissien même lorsque celui-ci est disposé à remplir son devoir.

Il y a quelques mois, dans ces mêmes colonnes, nous avons raconté que le curé d'une paroisse de la banlieue avait exigé la sortie de l'église d'une de ses paroissiennes qui n'avait pas sur elle la somme nécessaire pour solder le prix de son siège à la basse messe.

Plus tard, le curé de St Louis de France annonçait au prône qu'il prélèverait lui-même le prix d'entrée, et gare à ceux qui ne seraient pas en mesure de le payer.

Nous avons encore mieux que cela.

Heureusement que cette fois l'odieux ne tombe pas sur un prêtre canadien, mais sur un de ces importés que nous avons qualifiés autrement de Terroristes. Ces gens sans patrie et sans famille dont la plupart ont été chassés de leur pays à la suite de méfaits plus ou moins scandaleux, et qui semblent s'être donné pour mission de détruire la foi parmi notre population.

Voici l'incident :

Il y a trois semaines, la fille d'un avocat distingué de Montréal, la nièce d'un grand commerçant, et la femme d'un mécanicien du Grand-Tronc se rendaient ensemble à la messe à l'église Ste Anne, desservie par les Rédemptoristes sous la direction d'un nommé Strubbe. Lorsqu'elles furent assises dans un des bancs, l'exécuteur des hautes œuvres du curé, *vulgo* le bedeau, vint leur demander à chacune une pièce de cinq cents pour l'usage du banc. Ni l'une ni l'autre n'avait de monnaie, mais la fille de l'avocat dit au bedeau qu'au sortir de l'office elle rencontrerait son père, qui assistait à la messe dans une autre partie de l'église, qu'elle irait porter les quinze cents réclamés au presbytère.

Le bedeau répondit qu'il allait soumettre le cas au curé, et celui-ci vint lui-même réclamer là somme en disant aux dames que lorsqu'elles montaient dans un char elles étaient obligées de

payer leur place : " à l'église, ajouta-t-il c'est la même chose, et si vous ne pouvez pas payer sortez d'ici. "

C'était déjà assez grossier, mais le curé ne pouvait mentir aux traditions qui caractérisent l'ordre religieux dont il est le supérieur, et il poussa la brutalité jusqu'au point de faire sortir les dames par le bras.

C'est édifiant, n'est-ce pas ? et digne de passer à la postérité.

Voilà pourquoi nous avons voulu reproduire ici cette scène, en avertissant Maître Strubbe qu'il lui arrivera un jour de tomber sur des Canayens qui ne se contenteront pas de ronger leur frein en maugréant, mais qui iront lui casser les reins.

CATHOLIQUE.

LES BONNES DECOUVERTES

Sont celles qui comme le BAUME RHUMAL soulagent l'humanité en guérissant le rhume, la grippe, la coqueluche, et la consommation. 70

Comment on fait les prêtres

Dans la dernière revue bibliographique du RÉVEIL, il a été question de ce que comporte le titre ci-haut.

M. Maurice Allard, dans un article remarquable sur la démission de M. l'abbé Bourdery, de Marolles, France, article que publie la *Lanterne*, touche plusieurs points importants qui nous intéressent au Canada. On lira avec intérêt surtout ce qu'il dit sur le recrutement du clergé. Il paraît que les jeunes gens n'ont pas de prédilection pour la vie ecclésiastique.

Voici ce que dit M. Allard :

Il serait puéril de soutenir que tous les autres prêtres qui quittent l'Église pour entrer dans la vie laïque sont guidés par des sentiments aussi élevés et atteignent aussi complètement les hauts sommets de la pure philosophie. Mais on peut affirmer que tous ou presque tous sont les intellectuels de la profession. Ils la quittent par dégoût, soit qu'ils se soient, par l'étude, con-

vaincus de l'inanité de la doctrine, soit qu'ils restent fidèles au mysticisme chrétien, ils répudient, par esprit d'indépendance, une férule autoritaire, mesquine et oppressive, soit encore que, croyants ou libres penseurs, ils soient écœurés de hypocrisies, des palinodies et des saletés qui sont le lot inévitable de la carrière ecclésiastique...

D'autres prêtres, comme l'abbé Bourdery, curé de Marolles, qui, lui aussi, vient de rompre avec l'Église, restent quand même religieux. Le viol intellectuel commis sur eux par de criminels éducateurs, alors que leur cerveau recevait docilement toutes les empreintes, les a marqués pour jamais d'un stigmate indélébile. Mais ce sont quand même des honnêtes gens, et on doit d'autant plus louer leur courage qu'ils ont dû souffrir mille morts avant de sortir d'une secte dont, après la séparation, ils continuent à partager encore les croyances.

La retraite de ces prêtres qui restent croyants est même particulièrement cruelle pour l'Église.

Si l'abbé Bourdery, par exemple, a envoyé sa démission à son évêque, c'est uniquement parce qu'il reproche à l'Église d'être oppressive, autoritaire, tracassière, et surtout d'avoir un principe d'organisation sociale qui relève plus de l'esprit judaïque et romain que du sentiment vraiment chrétien. Quelle critique dans la bouche d'un homme qui, bien que sorti de la prêtrise, continue à croire en Dieu et à vénérer Jésus-Christ!

Ces évasions multipliées doivent nous réjouir, car elles montrent dans quel état de décomposition se trouve ce grand corps de prêtres, d'où s'évadent avec impétuosité et avec bruit tous ceux qui ont conservé au cœur quelques sentiments humains et à la tête quelques aspirations intellectuelles.

Depuis longtemps, nous savons que le clergé se recrute avec une peine inouïe.

Un jeune homme intelligent et instruit n'a jamais l'idée d'endosser la soutane. Pour faire des prêtres, les chefs de l'Église en sont réduits à prendre des enfants tout jeunes dans les familles pauvres et soumettre ces pauvres victimes à un entraînement particulier.

Le futur prêtre est d'abord confié à un curé de village qui commence à l'abrutir consciencieusement par l'étude des textes sacrés. Puis on le fourre dans un séminaire où, bourré de théologie malsaine, de casuistique puérite et de mauvais latin, il perd toute notion du monde extérieur et s'enfonce de plus en plus dans un mysticisme déprimant et grossier. Pas une parcelle de vraie science et de saine philosophie ne vient

arroser et faire fructifier les bonnes dispositions que les lobes cérébraux de l'enfant livré à cet entraînement peuvent posséder par hérédité. Peu d'intelligences résistent à ce régime odieux. Quand le jeune clerc arrive à l'âge d'homme, il est complètement dévoyé, corrompu et apte à prendre pour argent comptant les pires fables et les ridicules superstitions. La majeure partie du clergé des campagnes est composée de ces pauvres diables.

Cependant, chez plusieurs d'entre eux, l'intelligence arrive souvent à reprendre le dessus. Il en est qui, dans leur cure, lisent, s'instruisent et finissent par comprendre qu'ils sont faits pour une autre vie que celle qui leur a été assignée. Le contact des autres hommes, dans la vie courante, les dégrasse de leur éducation première et les fait participer à la vie intellectuelle dont on voulait les écarter à jamais.

Cette catégorie d'intelligents se divisent alors en deux parties : les malhonnêtes, qui consultent avant tout leurs intérêts et restent dans une oisiveté dorée ; les honnêtes, qui jettent le froc aux orties, rentrent dans la vie privée et font souvent souche d'honnêtes gens.

Ce sont les malhonnêtes de cette catégorie qui forment plus tard les cadres du clergé et arrivent aux honneurs. Il sont les piliers de l'Eglise et font fructifier le pieux commerce de la boutique catholique.

LISEUR.

L'INSOMNIE

Si votre toux vous empêche de dormir prenez du BAUME RHUMAL, vous ne tousserez plus et vous dormirez, 25c la bouteille.

LE DESSUS DU PANIER

Nous avons, croyons-nous, annoncé la disparition du journal *l'Echo de Tilly*, " revue du surnaturel, " qui vient de suspendre sa publication " pour de graves motifs. " Une note communiquée à la presse par l'évêché de Bayeux fournit l'explication de cette disparition. Cette note de l'évêché fait connaître que la congrégation du Saint-Office, après avoir examiné les documents que l'évêque de Bayeux lui avait adressés " au sujet des visions et autres faits surnaturels qui se passaient à Tilly-sur-Seulles " a rendu le décret suivant :

L'évêque veillera à éviter tout ce qui pourrait paraître une approbation directe ou indirecte des visions, du pèlerinage, etc. Il notifiera aux fidèles, par l'organe d'un journal catholique, qu'il appartient à l'autorité ecclésiastique seule de porter un jugement sur ces faits, et qu'on devra s'en tenir à ce jugement, s'il est prononcé. Il fera défense en attendant aux ecclésiastiques de s'ingérer dans l'examen de cette affaire. Quant à la suppression de la statue il jugera dans sa prudence si elle est opportune et quand il conviendra de la faire.

* * *

Voici le texte du passage de la lettre pontificale où Léon XIII à l'archevêque de Toulouse, précise ses recommandations aux catholiques français au sujet de l'attitude qu'ils doivent prendre vis-à-vis des pouvoirs publics :

Nous n'avons jamais voulu rien ajouter ni aux appréciations des grands docteurs sur la valeur des diverses formes de gouvernement, ni à la doctrine catholique et aux traditions de ce siège apostolique sur le degré d'obéissance dû aux pouvoirs constitués. En appropriant aux circonstances présentes ces maximes traditionnelles loin de nous ingérer dans les questions d'ordre temporel débattues parmi vous, notre ambition était, est et sera de contribuer au bien moral et au bonheur de la France, toujours fille aînée de l'Eglise, en conviant les hommes de toute nuance, qu'ils aient pour eux la puissance du nombre, ou la gloire du nom, ou le prestige des dons de l'esprit, ou l'influence pratique de la fortune, à se grouper utilement, à cette fin, sur le terrain des institutions en vigueur. Et, en vérité, s'associer à l'action mystérieuse de la Providence qui, pour tous les siècles, toutes les sociétés, toutes les phases de la vie d'un peuple, a des ressources inouïes, lui donner son concours en sacrifiant sans réserve le respect humain, l'intérêt propre, l'attachement aux idées personnelles, arriver ainsi à diminuer le mal, à réaliser dans une certaine mesure le bien dès aujourd'hui, et à le préparer plus étendu pour demain : c'est infiniment plus avisé, plus noble, plus louable que de s'agiter dans le vide, ou de s'endormir dans le bien-être au grand préjudice des intérêts de la religion et de l'Eglise.

En vous appliquant, vénérable frère, par la netteté de votre langage, à faire comprendre dans ce sens nos intentions et nos exhortations, en sorte qu'on ne puisse y trouver ni prétexte

aux insinuations malveillantes, ni recommanda-abusive pour des théories propres à compromettre la concorde, non à la consolider, vous faites une œuvre agréable à notre cœur ; et nous avons la confiance que votre voix trouvera de l'écho, non seulement dans votre catholique diocèse, mais au delà, puisqu'il s'agit de vérités amies, qui méritent d'être partout bien accueillies.

C'est le texte même, et non une traduction, de la lettre pontificale que nous venons de reproduire, car cette lettre, contrairement à l'usage, est écrite non en latin, mais en français.

Le gouvernement vice-royal de l'Inde vient de recevoir communication d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les Indes, lord George Hamilton, contenant l'énoncé des mesures dont il recommande l'adoption pour prévenir la propagation et l'accroissement des maladies syphilitiques parmi les troupes anglaises des Indes—qui en sont affectées dans l'énorme proportion de 502 hommes pour 1.000.

Malgré les conseils d'une certaine presse qui, comme le *Pioneer* de Calcutta le *Times* de Londres, prêche la remise en vigueur des règlements de la prostitution abolis à la suite de l'héroïque campagne de Mme Butler, le gouvernement de la reine n'a pas cru pouvoir revenir au système du passé, qu'il considère comme moralement condamnable et comme médicalement inutile. Lord George Hamilton commence donc par poser en principe qu'aucune mesure prescrite ne devra présenter l'apparence d'un encouragement au vice. Il interdit tout enregistrement des prostituées, tout octroi de licences, tout examen médical obligatoire ; il refuse d'autoriser les femmes de cette classe à résider dans les cantonnements, où elles avaient autrefois leurs quartiers au même titre que les autres " serviteurs de la reine " et que le chapelain du régiment. Ces réserves faites, le secrétaire d'Etat recommande l'application aux maladies syphilitiques de toutes les mesures d'ordre purement sanitaire auxquelles on recourt pour se défendre des épidémies de choléra et de petite vérole.

" On pourra se demander, ajoute-t-il, si l'examen des femmes, qui peut, mais qui ne doit pas nécessairement avoir lieu en vertu de ce règle-

ment, n'est pas en effet une mesure de contrainte. Ce n'est pas l'avis du gouvernement, car il prescrit pas l'emploi de la force à un degré plus considérable que lorsqu'il s'agit de diphtérie ou de fièvre typhoïde. Nulle femme ne sera astreinte à se présenter dans les hôpitaux ; mais les suspects, qui refuseraient de se présenter, seront tenues éloignées des cantonnements. "

Enfin, le secrétaire d'Etat considère que tout effort tenté pour élever le niveau moral des troupes sera un remède plus efficace aux maux actuels que les mesures médicales les mieux comprises ; il recommande aussi d'augmenter le plus possible les moyens d'instruction, d'occupation, de récréation des soldats et d'avertir les nouveaux venus du danger qu'il y a de succomber aux tentations.

Peu à peu les journaux prennent position au sujet du plébiscite sur la prohibition. Généralement ils s'engagent le moins possible. Les lignes suivantes empruntées au *Pionnier* de Sherbrooke donnent assez justement la note adoptée par presque tous :

Nous devons cependant déclarer que notre intention n'est pas de prendre une part bien active dans la campagne qui se prépare.

Nous sommes ennemis de l'alcoolisme et nous ne cesserons de le combattre de toutes nos forces.

Ce plébiscite, s'il n'a pas d'autre effet, aura toujours celui de provoquer dans tout le pays une véritable croisade contre l'abus des liqueurs. L'ivrognerie sera dénoncée, ses épouvantables effets seront signalés aux masses et la tempérance ne pourra qu'y gagner.

Quant à la prohibition absolue de la fabrication et de la vente des boissons, nous ne la croyons pas réalisable.

Ce que nous croyons possible et désirable, ce serait une plus grande restriction apportée au commerce des liqueurs.

Le meilleur service que le parlement pourrait rendre à la moralité publique, ce serait d'accorder aux autorités locales toute latitude concernant l'adoption de mesures de police propres à mieux réglementer le trafic des alcools.

Le gouvernement municipal de chaque ville, village ou paroisse devrait posséder le droit indiscutable de prohiber le commerce des liqueurs,

enivrantes, même le commerce de gros, ou de soumettre tel commerce à toutes les conditions nécessaires pour protéger la paix et le bon ordre.

Chaque électeur du Canada devra choisir entre trois attitudes à prendre envers le plébiscite: voter "oui," voter "non" ou s'abstenir.

Nous avouons, en toute sincérité, que nous ne savons pas encore quel parti il vaudrait mieux prendre dans l'intérêt de la belle cause de la tempérance.

Il n'y a pas d'urgence à se prononcer.

COCARDASSE.

COUPS DE CRAYON

Le *John Pratt* est-il, lui aussi, *bottled up* quelque part ?

Le gouvernement d'Ottawa devient de plus en plus *libéral* à sa manière : il augmente encore les dépenses de plus de deux millions.

L'homme de St-Canut ne bronche pas. Comment sa conscience peut-elle le tenir en un pareil repos...

M Tarte persiste à retarder les travaux du havre de Montréal. Il préfère être ici quand ils se feront. On sait ce que cela veut dire.

M. Tardivel prend soin d'avertir qu'il ne fait pas de journalisme par dévouement ni pour la gloire. C'est une invitation qui semble bien comprise.

La corde de pendu est devenue de meilleur commerce que le cordon de St-Antoine. Nous conseillons au clergé de demander le monopole de tous les instruments de supplice.

L'archevêque Bégin vient de condamner celui qui signe : *Un ecclésiastique*, dans la *Vérité*. M. Tarvel n'a pas encore dit ce qu'il pense de cette condamnation. Y trouvera-t-il un autre germe d'*épiscopatisme*.

Mot d'un curé à propos de la fête Dieu :

— Mes chers paroissiens, s'écrie le bon prêtre, c'est dimanche prochain la fête Dieu. S'il pleut le matin, nous ferons la procession le soir, et s'il pleut le soir, nous la ferons le matin !

Qui a dit que l'habit ne fait pas le moine ? Nous lisons dans le *Canada-Français* de St-Jean :

Notre chef de police, M. Emile Labossière, vient de revêtir un costume fourni par la corporation, qui lui donne belle prestance et le sacre chef pour tout de bon.

Paroles du pape Grégoire XVI. à Montalembert :

" L'Eglise est amie de tous les gouvernements, quel qu'en soit la forme, pourvu qu'ils n'oppriment pas sa liberté. "

On sait le sens que donne l'Eglise au mot opprimer.

Grand Ciel ! quel oubli on a fait...

La *Croix*, de Paris, traduit ce qui suit de la *Semana Catolica* de Madrid :

Tout le monde parle aujourd'hui de la merveilleuse découverte des rayons X, mais personne, que nous sachions, ne s'est inquiété de savoir quelles idées professe en religion le fameux auteur de cette découverte.

Nous remercions la maison Beauchemin et Fils pour un exemplaire des conférences données à Montréal par M. Doumic, sur la poésie lyrique. Cet ouvrage est fort bien édité et contient les portraits de la plupart des maîtres lyriques dont il a été question dans ces conférences.

Aussi à la maison Alcan, Paris, nos remerciements pour l'*Etymologie des prénoms*, ouvrage très original et non moins précieux.

SON MERITE

Il coûte peu, le BAUME RHUMAL 25c. la bouteille, il est agréable à prendre, il soulage rapidement les rhumes obstinés.

L'ITALIE CATHOLIQUE EST-ELLE CHRETIENNE OU PAÏENNE ?

Cette question est le titre d'une brochure dans laquelle M. Mariano, professeur à l'Université de Naples, discute contre M. Cazellotti, professeur à Florence, l'un des plus graves problèmes qui puissent préoccuper les Italiens soucieux du passé, du présent et de l'avenir de leur pays. Ces deux historiens distingués aboutissent, par des voies diverses et le plus souvent contraires l'une à l'autre, à la même conclusion douloureuse : l'Italie n'est plus chrétienne : la Terre Sainte des plus grands mystiques, saint Benoît, Joachim de Flora, saint François d'Assise, Jean de Parme est retombée en un paganisme médiocre, fait de superstitions vulgaires, de pratiques matérielles, d'indifférence profonde pour la haute vie morale, paganisme qui n'a même plus la grâce poétique du polythéisme grec, l'austérité farouche de la vieille religion que les Romains reçurent des Etrusques. Le noble idéal de vie intérieure, la conscience religieuse fondée sur l'amour, la charité, la liberté, le christianisme généreux qui passa jadis de Grégoire le Grand à Innocent III, de Pier d'Amiano à saint Thomas d'Aquin, de Grégoire VII à Dante, a fait place, chez les prêtres, à la liturgie mécanique des rites, au cérémonial pompeux et dépourvu de piété ; chez les fidèles, à l'observance distraite et presque inconsciente d'un culte qui n'a plus rien à dire ni à l'esprit ni au cœur. L'Italie a fermé, peut-être pour toujours, l'Évangile.

Elle l'a fermé, affirme M. Barzellotti, parce qu'elle est latine de race, de tradition, de prédilection, latine, c'est à dire peu propre à l'enthousiasme, au rêve, à l'extase, et très propre à la modération, à l'équilibre spirituel, en même temps que très disposée à l'ordre visible du monde social, fort amie de la hiérarchie, de la légalité, de la règle, même étroite, même appliquée aux choses intimes de l'âme. Race latine, l'Italie est demeurée obstinément païenne, mettant Dieu dans la confidence de ses petites affaires de cœur, l'associant à ses intérêts comme à ses passions. Milon qui, sur le point d'assassiner Clodius au coin d'un grand chemin, fait un

vœu à sa divinité familière, voilà un païen ; l'amant qui allume un cierge à la Madone afin d'obtenir les bonnes grâces de sa maîtresse ; le brigand calabrais qui paye une messe pour obtenir la réussite de quelque sanglante entreprise, voilà encore des païens : ils sont tous de la même famille, fils de la terre de Saturne. L'Église elle-même, l'Église pontificale de Rome, n'est-elle pas, d'une certaine façon, l'œuvre du génie latin, construite sur le plan hiérarchique de l'empire romain, un gouvernement encore plus qu'un apostolat ? Enfin, l'Humanisme, le retour aux formes d'art, au scepticisme élégant des sociétés antiques n'a-t-il point, à partir du quinzième siècle, rajeuni et fortifié le vieux paganisme constitutionnel des Italiens ? Les lettrés, les néoplatoniciens, les épicuriens, les artistes n'ont-ils point entraîné l'Italie aussi loin que possible du christianisme très pur dont les plus grands Italiens avaient été les témoins, parfois même les martyrs ?

A cette thèse, M. Mariano répond... Mais j'aimerais à présenter d'abord une objection à laquelle il n'a point songé.

Cette notion de *race*, pour l'Italie, est-elle d'une très solide philosophie ? C'est, en matière de critique historique ou littéraire, un argument bien incertain, dont on abuse, parce qu'il séduit et semble tout expliquer. Voyons un peu et comptons, à dater des origines de Rome, toutes les races qui se sont fondues sur le sol vénérable de la péninsule. D'abord, une inondation gauloise se fixe dans la vallée du Pô. Le Midi, la Sicile, sont toujours aux trois quarts grecs. Puis, sur l'Ombrie et jusqu'à l'Adriatique, un nouvel établissement gaulois, les Senones. A mesure que Rome devient la métropole universelle, toutes les familles de peuples s'infiltrèrent dans la péninsule : gaulois, espagnols, grecs, asiatiques, égyptiens, juifs, germanis, bretons africains. Puis les invasions barbares, les Goths, les Lombards, et, dans ce même temps, un afflux très notable de Byzantins dans la région de Ravenne, l'ancienne Grande-Grèce, la Sicile.

Le moyen-âge jette sur l'Italie des multitudes sans cesse croissantes. Ce sont des Slaves qui bâtissent, sur les fanges de l'Adriatique, les pre-

nières mesures de Venise. Les barbares reviennent sans trêve, tantôt en conquérants qui s'attachent au sol, tantôt en simple brigands, tantôt en justiciers qui prétendent rétablir la paix en telle ou telle province italienne. Les Francs, les Allemands, les Normands, la chevalerie impériale des millions de pèlerins passent les Alpes s'arrêtant beaucoup tout du long de la route de Rome, et ces pèlerins ne sont pas tous des ascètes. Puis, au temps de Frédéric II, les Arabes, qui ont été, avant les Normands, les maîtres de la Sicile, se fixent çà et là dans le Midi napolitain. Encore aujourd'hui, à Nocera de Pagani, entre Naples et Salerne, la figure des habitants est toute sarrasine. Après les Hohenstaufen, les Angevins, puis les bandes bretonnes qui ravagent la péninsule à l'époque des Papes d'Avignon. Les guerres d'Italie ramènent les Français, les Espagnols, les Allemands ; les Espagnols finissent par occuper longuement les Deux-Siciles et le Milanais. Les princes lorrains conduisent à Florence une nombreuse aristocratie. Rome, au dix-huitième siècle, est déjà une ville cosmopolite ; si elle accueille moins de pèlerins qu'au moyen âge, — au temps où elle eut la visite du roi Macbeth, par exemple, — elle se peuple d'artistes, d'oisifs, de dilettantes venus de toute l'Europe. Enfin, c'est l'Autriche qui met ses garnisons allemandes, hongroises, croates à Venise, en Lombardie, même à Bologne, puis la France qui occupe militairement le royaume temporel de Pie IX. Et n'oubliez pas que l'Italie est un pays méditerranéen, tout en côtes, dont les grands ports de commerce, les plus florissants de la chrétienté durant des siècles, reçoivent des visiteurs sans nombre. En vérité, c'est une région œcuménique, le rendez-vous séculaire de toutes les races humaines, le lieu de passage d'une caravane éternelle, comme une vallée de Josaphat, mais où vont et viennent, depuis l'âge de Romulus, des vivants en chair et en os, qui, presque tous, étaient de bons vivants.

Alors, que faut-il garder de cette théorie d'une race italienne perpétuelle, intacte, dont le paganisme originel survivrait à de si longues aventures et demeurerait, tel qu'un instinct fatal, dans la conscience d'un grand peuple, assez fort, après

dix-sept siècles de christianisme, pour gâter à la fois la religion et l'Église latines ?

Ici, je rencontre une observation très juste de M. Mariano. L'Italien méridional, dit-il, n'est point païen, c'est à-dire à la fois superstitieux et idolâtre, de la même façon que le Toscan. L'homme du Midi, le demi-sauvage de la Calabre, le pauvre pêcheur du golfe de Tarente, ennoblissent même leur dévotion puérile et leurs croyances à un surnaturel de Croquemitaines d'un reste de religion aveugle, très sincère, mais enfin d'un élément de christianisme. En Toscane, la superstition populaire se mêle à une incrédulité froide, " un positivisme moqueur et impie ". Nous sommes là dans le pays des vieux conteurs florentins : bourgeoisie, menu peuple, paysans se rient de l'homme d'Église qui ne leur apparaît que comme un trafiquant, tout de noir vêtu, à qui l'on demande contre argent comptant le baptême et l'extrême-onction et le prêtre distribue les sacrements avec la précipitation et l'indifférence d'un marchand qui débite ses denrées. A Florence, la cathédrale ne se remplit de fidèles que pour la messe du samedi saint. Au *Gloria in excelsis*, l'officiant allume à l'autel une fusée qui court le long d'un fil de fer et enflamme au dehors, sur la place encombrée de curieux, un char d'artifices, énorme, sangreux, dont les pétards éclaboussent la foule : tel est l'*Alléluia* que le peuple le plus fin de toute l'Italie chante à son Dieu ressuscité. A Pise, j'ai vu la cathédrale absolument vide au matin des Rameaux, tandis qu'une admirable chapelle psalmodiait l'évangile de la Passion. M. Mariano n'a que trop raison. La foi des grandes âmes comme celle des simples de cœur est bien éteinte au pays de Dante.

Il a raison aussi dans cette autre critique de l'opinion de M. Barzelotti. Comment supposer, dit-il, que les humanistes de la Renaissance soient responsable d'une décadence si triste du christianisme italien ? Quelques lettrés, une douzaine de philosophes, une poignée de beaux esprits auraient séduit l'âme des multitudes et leur ironique incrédulité aurait suffi pour abolir le *credo* antique ! Cela paraît bien paradoxal. J'ajouterai que les superstitions même des huma-

nistes n'étaient point dangereuses pour la conscience populaire, par exemple l'astrologie, à laquelle croyaient Machiavel et Paul III.

M. Mariano, après avoir écarté la thèse de M. Barzelotti, expose à son tour sa propre doctrine historique, dont les premières lignes de la brochure avaient manifesté la formidable gravité :

“ Je tiens toujours fermement à cette pensée que le mal profond qui afflige et épuise l'Italie est le sommeil où elle s'est comme pétrifiée dans le verbe catholique-papal, qui est une forme toute extérieure et mécanique du christianisme. C'est pour cela que la veine de ses énergies spirituelles et morales est tarie. Je sais bien que, parmi les Italiens qui pensent, bien peu sont prêts à convenir de ce fait ; mais ce n'est point une raison pour moi d'abandonner ma conviction... Le suprême et désastreux effet de l'empire absolu et de l'action du catholicisme papal sur le peuple italien est d'y avoir réduit au silence, d'y avoir étouffé toute intention, toute curiosité à l'égard des problèmes du monde moral et des choses spirituelles. ”

Machiavel avait écrit, dans ses *Discours sur la première décade de Tite-Live* : “ Nous avons, nous autres Italiens, cette première obligation à l'Eglise d'être devenus irrégieux et méchants ; mais nous en avons une plus grande encore, la raison même de notre ruine. Car l'Eglise a tenu et tient encore l'Italie désunie. ”

La sentence est bien la même chez l'un et l'autre historien. Mais ce n'est point en quelques lignes qu'une vue si considérable peut être analysée et discutée. Je reprendrai prochainement le problème, tel que Machiavel et M. Mariana nous l'ont proposé.

EMILE GEBHART.

MANUEL D'HISTOIRE

A L'USAGE D'UN ROI

Suite et fin

Mais ce n'est pas de M. Monod, dont la carrière, Dieu merci ! n'est pas terminée, que je voulais parler à cette heure. C'est du volume qui lui a été offert en hommage. Il est plus amusant que son austère titre ne le donnerait à supposer. Le moyen-âge, qui en fait les frais, n'est pas si rébarbatif qu'on se le figure sur la foi de ceux qui n'en ont jamais franchi le seuil. Voici, par exemple, une étude de M. Courdec, bibliothécaire au département des manuscrits de la Nationale, qui ne manque pas de piquant. Vous êtes-vous jamais demandé comment les princes et les rois apprenaient leur histoire à cette époque reculée où aucun Duruy ne s'était encore révélé ? Vous pensez peut-être qu'ils ne l'apprenaient pas du tout et ne s'en portaient pas plus mal. Eh bien ! M. Courdec est là pour vous détromper. Il a retrouvé le propre manuel d'histoire dont se servit Philippe de Valois, et un manuel fait sur commande, deux ans avant son avènement, lorsqu'il se vit en passe de monter sur le trône. Un roi, même alors, devait avoir, paraît-il, des clartés dont un prince de sang pouvait à la rigueur se passer. Philippe de Valois songea donc à compléter son instruction pour faire un Philippe VI présentable. Ce zèle surprend un peu de la part d'un personnage qu'on se représente plutôt à cheval que devant un bureau : il n'en est que plus significatif et plus méritoire.

Le résumé en question, rédigé par quelque moine anonyme, ne vaut pas assurément le *Discours sur l'histoire universelle*. L'auteur cherche plus à amuser qu'à instruire. Il n'a pas confiance, semble-t-il, dans l'ardeur à l'étude de son noble écolier. Pour ne pas l'effrayer, il a soin d'écrire en langue vulgaire. Passé la trentaine, comme Philippe, on a le droit, j'en conviens, d'avoir oublié quelque peu le latin. De plus, il a égayé son récit, le plus possible, d'anecdotes agréables, “ délectables à oyr ”. Il ne se perd pas en considérations générales, ni en détails sur les institutions. Il ne serait pas au niveau des program-

La saison des grandes représentations quotidiennes est commencée au Parc Sohmer. La semaine de début a été brillante bien que la température ne se soit pas mise de la partie. Cette année l'administration conservera pour au moins un mois chaque troupe et celle de cette semaine comprend, pour commencer, de 50 à 60 artistes. Il y a ballet, pot pourri opératique, jeux d'habileté, solos divers, enfin un programme tout particulièrement attrayant. Cette innovation a obtenu un succès incontesté.

mes actuels. La philosophie de l'histoire ne lui dit rien. Mais, en revanche, que de renseignements précieux il fournit sur les grands hommes que nous croyons le mieux connaître ! Sur Virgile, par exemple, il est plein d'imprévu. Son Virgile n'est plus un vulgaire homme de lettres, c'est un ingénieur et un architecte des plus distingués. Entre autres merveilles, il lui attribue la construction d'un clocher en pierre qui avait la propriété singulière d'osciller avec le mouvement des cloches. Voici qui est plus intéressant que *l'Enéide* et plus propre à frapper cet excellent Philippe de Valois d'une respectueuse admiration. Et, en passant, le manuel n'oublie pas de faire remarquer qu'il résulte de ce document biographique que les païens connaissaient l'usage des cloches avant les chrétiens. Voilà qui est, en effet, judicieusement déduit.

Mais ceci n'est rien. Ce Virgile est aussi un homme d'Etat avisé. Il avait imaginé un " truc " ingénieux pour tenir le Sénat au courant des révoltes qui pouvaient se produire en un point quelconque de l'empire. Chaque province avait en un certain temple, sa statue avec son nom au pied et une sonnette au cou. Figurez-vous une sorte de Congrès comme celui des villes françaises sur la place de la Concorde. En cas de troubles dans une province, la sonnette de la statue correspondante se mettait à carillonner, et on était prévenu. C'est ainsi que les Romains déjouaient toutes les surprises. Voilà une chose qu'on ne sait pas généralement et que Montesquieu a négligée dans ses *Considérations sur la Grandeur et la Décadence des Romains*. Il est seulement dommage que Virgile ait emporté son secret avec lui. Edison n'en est pas encore là. Si nos colonies avaient leur statue agencée dans l'hémicycle de la Chambre, on n'aurait plus besoin d'interpeller sans cesse le gouvernement pour savoir ce qui s'y passe. L'auteur des *Bucoliques* était un homme pratique

Peut-être êtes-vous incrédules ? Rome et Virgile sont un peu loin. Voici des faits qui se sont passés en France. Un écuyer de Charlemagne a vécu plus de trois cents ans. Que sont nos ché-

tifs centenaires à côté ? Si vous doutez de ce cas de longévité exceptionnelle, je vous citerai le nom de l'écuyer, qui s'appelait *Des Temps*, et la date de sa mort qui eut lieu en l'an de grâce 1130. Et que direz-vous, hommes de peu de foi, des phénomènes vivants que cite le manuel de Philippe VI ! Foin du veau à deux têtes de la fête de Neuilly, empaillé le plus souvent ! Voici une femme. — une Normande, s'il vous plaît, pas une Gasconne, — qui avait deux têtes, quatre bras et " tout le reste double " jusqu'à la ceinture. Et la preuve qu'elle a vécu, c'est qu'une des têtes est morte avant l'autre, trois ans avant — soyons précis, — et que la moitié survivante a dû porter l'autre durant ce temps. Le voilà bien, le fardeau de l'existence !

On comprend qu'après de telles études historiques Philippe de Valois se soit montré un si profond politique et un si habile capitaine. Il avait été à bonne école, — pas à celle des Hautes-Études, malheureusement. Il n'en est pas moins curieux de constater son désir de connaître, suivant le programme que l'auteur déclare lui avoir été tracé d'avance, " la succession des temps et naissance des royaumes, et les faits les plus merveilleux qui sont advenus en divers lieux, dès le commencement du monde jusques au temps de maintenant. " On n'en apprend pas davantage aux souverains actuels, mais il faut espérer qu'on le leur apprend mieux.

A. ALBERT PETIT.

COMBIEN LE REGRETTENT

De n'avoir pas pris du BAUME RHUMAL dès les premiers signes d'affection de la gorge et des poumons.

VOUS LE VERREZ BIEN

Vous avez pris bien des remèdes et votre rhume s'aggrave. Prenez du BAUME RHUMAL qui vous guérira certainement. En vente partout 25c la bouteille. 72

FEUILLETON

DE TOUTE SON AME

PAR

RENÉ BAZIN

“J’y prenais plaisir, malgré moi. Tout mon esprit, depuis que je suis sortie de l’école des sœurs, a été tendu vers les élégances de la mode ; mes doigts y ont travaillé tous les jours ; je retiens la forme d’un nœud de rubans ou la couleur d’un piquet de fleurs, comme d’autres un joli mot qu’ils ont lu. Mademoiselle du Muel avançait dans l’allée du milieu, au bras de son père. Nous étions debout, quelques unes montées sur des chaises, curieuses, émues aussi un peu envieuses, parce que nous sommes femmes. Et voilà que Marie, que j’avais près de moi, cessa de suivre des yeux le cortège. Je m’en aperçus à ce que, tandis que nous tournions la tête d’un même mouvement, à mesure que les groupes des invités se succédaient et passaient, elle se penchait en arrière, lentement comme pour écouter quelqu’un. Déjà la pèlerine de son manteau noir, qu’elle porte presque constamment la pauvre fille, touchait le dossier des chaises, bien que nous fussions debout sur le petit banc. J’ai regardé. Ah ! qu’elle mauvaise et pénible pensée j’ai eue ! C’était mon frère Antoine qui lui parlait.

“Je n’ai rien dit à Marie. J’ai demandé à Antoine : “Que fais-tu là ? Pourquoi ne m’as-tu pas parlé ? Il m’a répondu qu’il attendait que je fusse moins absorbée. Il s’est plaint du chômage de son atelier, m’a assuré qu’il ne travaillait plus que trois jours par semaine. Enfin, pour me débarrasser de lui, je lui ai donné cinq francs. Il est parti. Marie, qui écoutait les grandes orgues jouer une marche, ne s’est pas détournée à ce moment-là, ne lui a fait aucun signe, ne l’a même probablement pas vu. Elle avait ses très beaux yeux sombres que j’aime. Et cependant l’inquiétude en moi est restée. Je connais si bien Antoine et si peu encore Marie Schwarz ! Je ne savais comment l’avertir. Cependant, la laisser sans défiance exposée aux entreprises de mon frère, je ne le pouvais pas. Car il la poursuivra, je l’ai deviné ; je l’ai senti, comme si j’étais la sœur ou la mère de cette malheureuse. Et puis je suis faite ainsi, que je ne puis les voir tomber sans souffrir. Je pense que c’est le soin que ma mère

a eu de moi, quand j’étais toute petite, qui me donne ces idées-là.

“Nous sommes revenues. J’ai taché de faire raconter à Marie, en chemin, les chapeaux qu’elle avait vus. Mathilde essayait aussi de la questionner. J’ai peur que ma recrue ne soit jamais vraiment de la mode. Elle n’avait retenu que les types des gens, qu’elle imitait pour nous amuser.

“J’étais triste. A cinq heures, madame Clémence est entrée au travail, et nous a laissées libres, sauf mademoiselle Augustine, Reine et l’apprentie. Plusieurs ont eu le frisson en entendant parler de congé. Cela indique la mort-saison, les renvois prochains. Moi, j’ai dit à Marie ; “Allons chez vous, je veux voir votre chambre.” Et nous voilà comme de vieilles amies, toutes seules, montant vers la rue Saint-Similien.

“J’ai pensé à ma jolie chambre à moi, quand je suis entrée dans la sienne. C’est dans une cour, à droite de la rue, vers le milieu. On voit la cathédrale à travers le porche. Marie a trouvé là, pour huit francs, où je frémis de penser quelles sortes de gens l’ont précédée et l’entourent encore. Il y a bien deux cents pauvres dans les deux ailes et la façade de la vieille maison. On monte cinq marches d’ardoise rapiécées avec des briques. Marie a poussé la porte, et a dit drôlement :

“— Tenez le paradis ! Je passe devant !

“Quatre murs blanchis à la chaux, mais depuis plus de dix ans, un lit de sangle, deux chaises et une table avec un miroir moins large que la main, accroché près de la fenêtre.

“J’ai plaisanté d’abord pour ne pas pleurer. Marie avait deux chaises heureusement. J’ai dit : “Si nous soupions ?” Elle m’a montré le foyer noir sans feu, sans même une casserole. “On a oublié, vous voyez.” Alors j’ai couru acheter un peu plus de provisions qu’il n’en fallait, un peu plus de pain, et nous avons soupé sur la table de bois blanc. Nous étions gaies toutes deux, comme les arbres qui ont de la neige sur leurs branches mortes : ça ne tient pas beaucoup, mais ça brille. J’ai béni la force de volonté qui m’avait conduite là. Marie s’est ouverte, elle m’a remerciée, elle m’a permis de lui donner, comme on peut le faire à une camarade, discrètement, le conseil de se défier d’Antoine. Seulement, j’ai été effrayée de son ignorance morale. Elle m’a dit :

“— Jusqu’à présent, ni lui, ni d’autre. Je les crois lâches, les hommes ; je crois qu’il ne nous aime pas comme nous ; qu’ils nous abandonnent, et celles qui mènent la vie sont malheu-

reuses plus que les autres. Mais je ne connais. Je ne veux pas vous tromper. Si je tombe, ce sera la faute de mon mauvais conseiller.

— Lequel ?

— Toujours le même. Je paye ici huit francs par mois. J'en reçois quinze. Et il faut souper, m'habiller, me chauffer, blanchir mes deux chemises et mes trois mouchoirs. J'ai déjà plus de quinze francs de dettes. Comment voulez-vous que je vive ? Un jour que j'aurai fait, je me laisserai emmener.

— Cela m'a donné un coup au cœur. Je ne savais plus ce que je disais.

— Alors nous avons pleuré toutes deux, sans pouvoir nous en empêcher, dans les bras l'une de l'autre, devant la table du souper. Elle n'a pas de loi. Elle a oublié les quelques prières qu'elle a sues jadis. Et avec cela une nature si tendre, toute en élans. Malheureusement, l'élan est vers le noir, vers le mal et vers la mort. Il me semblait serrer contre moi ma sœur malade. Nous avons souffert ensemble, et je me sens liée à elle par toutes les craintes que j'éprouve, et aussi par son abandon à moi. Nous avons causé ensuite. J'ai tâché de la remonter. Je lui ai fait un projet de budget dont nous avons fini par rire, tant c'était difficile. J'ai promis de l'aider de mon mieux près de madame Clémence, d'essayer d'obtenir le repas du soir, ou un peu plus de paiement.

— Elle m'a embrassée si dur quand je suis partie ! Il y avait des étoiles plein le ciel, et je ne les ai vues qu'en arrivant chez moi. Je ne pensais qu'à elle. J'étais délivrée de penser à moi-même. Mon Dieu, que je voudrais la protéger ! Et je n'ai rien de ce qu'il faudrait. Je n'ai, moi qu'elles disent si bonne, qu'un désir vague de bien. Je me sens faible et même coupable.

— Oui, ce soir, dans le silence de ma chambre, où l'abri est si doux, j'ai conscience d'avoir eu tort envers Etienne Loutrel. Comme les autres, j'ai besoin d'amour. Et je me suis laissé faire la cour, pour le plaisir d'être enveloppée de tendresse. Je ne pensais pas que si tôt Etienne se croirait des droits à mon amour. Tout notre passé d'amitié me paraissait excuser ma familiarité, et surtout la sienne ; je l'invoquais pour expliquer à vivacité plus grande des yeux d'Etienne, et ses compliments, et ses attentions. Je voulais me tromper moi-même. Pour conserver la joie de ces premiers aveux, je les écoutais et je refusais de les comprendre.

— Maintenant qu'il s'est ouvertement déclaré, je ne puis lâchement le revoir, ni lui donner l'occasion de me dire : " Vous êtes jolie ; vous

me plaisez infiniment ; vous êtes celle que j'ai choisie, " enfin tous les mots dont le rêve vit avec nous depuis que nous sommes jeunes filles. Il me touche le cœur, mon pauvre Etienne, parce qu'il est bon, droit, qu'il m'aime, et que je me sens un commencement de tort envers lui. Mais, je l'ai bien vu l'autre jour, il ne comprend rien à mon métier, à ce qui a été jusqu'à présent l'unique préoccupation de ma vie. N'est-ce pas grave, si nous nous marions ? Pourrais-je redevenir, même en l'aimant, ce que j'étais voilà tout juste dix ans, la petite qui sortait de l'école des sœurs n'ayant rien lu, ne connaissant que le faubourg, n'imaginant rien au delà du mariage d'une ménagère avec un artisan ?

— J'ai touché trop de velours, de soie et de dentelles ; j'ai manié trop de belles étoffes, inventé trop de belles choses pour les autres ! Il en reste en moi un goût d'élégance et d'art qu'il ne partagerait pas. Même si je sacrifiais mon métier, si je quittais, pour la prairie de Mauves, l'oncle Eloi qui vieillit, serais-je pleinement heureuse, et puis-je l'être en devenant la femme d'Etienne ? Je ne sais que répondre. Lorsque je rencontre des gens du vrai monde, je n'ignore pas qu'il ne peuvent pas m'épouser, et plusieurs de cette sorte ne m'ont pas laissé de doute sur le cas qu'ils font de nous ; mais quelque chose me plaît dans leurs paroles et dans leurs gestes, que je voudrais trouver dans celui que j'aimerais.

— Folle que je suis ! J'ai peur qu'une part d'impossible ne soit entrée dans ma vie avec l'éducation de la mode. J'ai des amies d'enfance, qui n'ont pas suivi ma route. Elles sont mariées, elles ont leur mari, leur ménage, leur maison de deux chambres au bord des rues de Chantenay ou d'Indret. Quand je passe je les vois avec un enfant sur le bras, et je les envie. Et cependant, quand leur bonheur m'est offert, je suis toute troublée, et je ne leur ressemble plus.

— Qui me dira où aller ? Qui viendra à mon secours ? Oh ! moi, la conseillère des autres ! Comme je leur ferais pitié, si elles pouvaient savoir !

.....

Il était très tard quand Henriette s'est endormie. Le froid du milieu de la nuit avait mis de la buée sur les vitres. On ne percevait aucun bruit de pas sur les quais, mais seulement la rumeur flottante des campagnes où chantent les grenouilles, et le heurtement régulier de la chaîne d'un grand navire que la marée soulevait.

Henriette, l'âme pleine de mots et d'images d'amour, a rêvé qu'elle se mariait, en voile blanc

et robe de soie brochée, avec un fiancé qui ressemblait pour lui dire : "Bien-aimée, les souffrances sont oubliées. Je vous aime."

La même nuit, dans sa chambre misérable de la rue Saint-Similien, Marie rêvait qu'elle avait des rideaux à son lit, des glaces où elle se voyait tout entière, et qui avaient tout autour des reflets d'arc-en-ciel ; elle crut que c'était l'hiver et qu'elle offrait du thé, dans des tasses de porcelaine fleurie, à sa mère revenue de Paris, réconciliée, affectueuse comme autrefois, et contente de chauffer ses mains lasses au feu qui flambait chez sa fille aussi haut que chez les riches.

Loin de là encore, dans une rue du quartier Saint-Félix, qui s'étend au bord de l'Érdre, la petite Louisa, l'apprentie, les chevilles enflées de fatigue, songeait au temps où elle serait grande ouvrière, garnisseuse ou apprêteuse, où elle ne courrait plus la ville, et où ses compagnes d'atelier lui diraient : "Mademoiselle Louisa, voulez-vous bien ?" Et de cette simple pensée d'un avenir meilleur, les lèvres entr'ouvertes de l'enfant souriaient dans l'ombre.

Pour plusieurs ainsi la nuit réparait la dureté du jour, la nuit où les âmes s'envolent, et habitent loin des corps endormis.

XIV

On était à la fin de juin. Henriette n'avait pas revu Étienne. Mais une fois, son oncle Eloi avait dit : "Brave garçon, cet Étienne Loutrel ! Moi je l'aime pour son genre décidé. Ça ferait la guerre comme un brave, et aussi un bon mari. Qu'en penses-tu, Henriette ?" Elle en avait conclu que le pêcheur de Mauves avait eu quelque entrevue avec l'ancien soldat, et qu'ils s'étaient alliés, l'un disant ses secrets, l'autre les accueillant. Elle s'en persuadait mieux encore en observant l'humeur de son oncle. Il ne se plaignait plus de sa main : il était gai, et il faisait des projets comme ceux qui ont une vie nouvelle devant eux. N'avait-il pas toute la vie d'Henriette, qui doublait la sienne ?

Le travail diminuait de jour en jour, chez madame Clémence. Un samedi soir, mademoiselle Reine, envoyée pour faire un réassortiment chez Mourieux, prit Henriette à part à la sortie de l'atelier, et lui dit :

— M. Mourieux vous demande d'aller le voir demain matin. C'est peut-être qu'il veut vous marier ?

— Lui ? Je n'ai pas causé une heure avec lui de toute ma vie : "Monsieur Mourieux, voulez-vous bien me donner dix mètres de galon d'or ? — Oui, mademoiselle." Et puis c'est tout.

— Oh ! il vous a en grande estime pourtant !

Reine, qui longait les maisons, à pas rapides, près d'Henriette, avait levé à demi vers l'ovale mince de son visage, et ses yeux de sainte de vitrail, ses yeux blonds comme deux grains de café qui n'ont pas vu le feu, et elle avait ajouté :

— Comme tout le monde, d'ailleurs.

Henriette se rendait donc chez M. Mourieux, dix heures sonnant aux horloges de la ville. Il habitait dans le quartier le plus commerçant et le plus actif de Nantes, une petite rue descendant à la place Royale. Les boutiques étaient presque tous fermées. La sienne ne l'était qu'à moitié, car les volets cachaient l'étalage ordinaire de passementerie, de fleurs artificielles, de plumes et de formes, mais la porte demeurait libre, un trou noir sur la rue. À l'intérieur, le dessin d'une hache étroit d'abord, garni de caissiers de marchandises étagés le long des murs, et de deux comptoirs de chênes, il s'élargissait au fond, où se trouvaient un bureau, une armoire et un grand tableau de carton pendu au mur, sur lequel étaient attachées, entre des coulants de ficelle verte, des bandes de papier : *Offres et demandes d'emploi pour mesdemoiselles les employées de la mode.*

Depuis de longues années, Mourieux ne quittait guère l'étroit magasin, et même, on peut le dire, l'arrière-boutique qui recevait vaguement le jour d'une cour contiguë, à travers un vitrage. On l'y rencontrait à toute heure et toujours le même, gros, trapu, les sourcils broussailleux, la moustache épaisse et courte, les cheveux noirs et gris, séparés sur le côté et ramenés, en bourrelet bien lissé, jusque sur l'oreille droite. Il était vulgaire et rude d'aspect. Ses yeux très enfoncés, très vifs, regardaient toujours droits, et semblaient fouiller la cervelle de ceux qui lui parlaient. On le prenait d'abord pour un rustre intelligent, tout occupé de ses affaires, et qui s'entendait à surveiller ses trois vendeurs et son caissier. Mais les jeunes filles de la mode avaient appris que, sous cette enveloppe de gendarme en retraite, se cachait le cœur le plus compatissant, le plus large et le plus humble qu'on pût trouver. On souriait de le voir constamment entouré de ces jolies filles, qui causaient à voix basse avec lui, au fond du magasin, tandis qu'un employé métrait le ruban et ficelait les paquets. Mais elles, fines connaisseuses, et qui discernaient vite le secret mobile des attentions d'un homme, savaient, par expérience et la tradition de leurs aînées, que celui-ci rendait service pour le seul plaisir d'obliger, par

une espèce d'entraînement devenue une habitude de trente années. Elles l'adoraient. Lui tenait registre de leurs demandes d'emplois, les plaçait, les recommandaient aux patronnes qui s'adressaient à lui, et, forcément, sans le chercher, pénétraient le mystère plus ou moins avouable de leur vie. Jamais il ne plaisantait avec elles, et cette forme de respect les touchait toutes.

Henriette le connaissait peu. Elle entra dans la boutique, et, au fond, près de l'armoire ouverte où étaient rangés des livres aux reliures fatiguées, que Mourieux prêtait à ses clientes de mode, elle entrevit le marchand, assis dans son fauteuil de bibliothèque. La petite les bras abandonnés, sa grosse tête ébouriffée tournée vers les rayons de livres, regardait les titres.

— Enfin, quel livre veux-tu ? demandait Mourieux.

— Je ne sais pas, monsieur : c'est pour mon dimanche.

— Veux-tu une histoire ? un voyage ? des contes ?

Elle se tenait sur sa jambe droite, l'autre étant plus enflée et plus douloureuse.

Elle tendit ses deux mains, d'un geste naïf d'enfant, et dit :

— Je ne sais pas : donnez-moi un livre pour faire pleurer.

Mourieux se leva, en s'appuyant sur une planche de l'armoire prit un volume, le remit à Louisa qui dans le demi-jour s'en alla, boitant un peu, et saluant Henriette au passage, d'un signe de ses yeux subitement joyeux.

— Bonjour, mademoiselle Henriette ! dit Mourieux. Excusez-moi de vous avoir fait venir. Je sors difficilement le dimanche, voyez-vous.

— Par votre faute, dit Henriette en s'asseyant près de l'armoire aux livres, en face de Mourieux qui pesamment, se laissait retomber dans le fauteuil. Vous vous faites bibliothécaire pour l'amour de vos clientes. C'est un luxe.

Mourieux, qui voyait en ce moment disparaître, dans l'échappée blanche de la porte, le bout de la robe et de la pèlerine de Louisa, répondit :

— Bonne petite fille, votre apprentie. Et avec ça battu comme plâtre. Comment voulez-vous que je m'absente ? Si je n'étais pas là pour lui choisir ses livres, elle irait dans les bibliothèques publiques où on leur donne tout... Mademoiselle Henriette j'ai à vous parler de la part de madame Lemarié.

Ce nom de Lemarié changea l'humeur d'Henriette. Il éteignit son impression première.

— Encore ? dit-elle. Ce n'est cependant pas un second chapeau ?

— Non.

Il s'était enfoncé dans son fauteuil, la tête inclinée, selon son habitude, et il suivait, en parlant, de ses yeux obstinés, le chemin que font les mots dans les âmes.

— Mademoiselle Henriette, vous ne me semblez pas lui rendre justice. Moi, je la connais depuis son mariage. Le malheur l'a sauvée de l'égoïsme ; elle est généreuse ; elle est admirable, et la voilà libre de faire du bien. Elle a pensé à vous...

— Merci. Nous ne sommes pas riches, mais nous vivons, et surtout maintenant, avec la pension de mon oncle...

— Laissez moi donc achever. Elle a pensé à vous pour l'aider dans ses aumônes. Elle sait, mademoiselle Henriette, que vous avez de nombreux amis parmi les pauvres de votre quartier ; qu'on n'a pas peur de vous ; que vous connaissez la misère. Oh ! ne faites pas la modeste, je sais qui vous êtes. Est-ce que vous ne lui indiqueriez pas les malheureux à secourir, dans votre quartier, les vrais ? On ne vous refusera rien.

— Mais, monsieur, c'est une mission...

— Toute à votre honneur, mademoiselle, et, remarquez-le, qui vous permettrait d'aider, gentiment, sans le dire, des camarades malades, ou sans travail. Il y en a des souffrances même dans la mode, pendant les mortes-saisons.

— Oni, dit Henriette, mais pourquoi moi ?

— Je vais vous avouer qu'il vous a désignée à madame Lemarié ; ne cherchez pas bien loin : c'est moi. Et je ne voudrais pas froisser une personne comme vous ; mais il y a longtemps que je pense : vous êtes très bonne, vous êtes une miséricordieuse...

Un petit rire nerveux secoua Henriette.

— Moi ? Par exemple ! Expliquez-moi, monsieur Mourieux. Voyons ?

Et, tout en riant, elle considérait, avec une sorte d'anxiété, celui qui formulait une idée pareille, un jugement sur elle-même qui déjà, souvent l'avait troublée. Est-ce que d'autres ne lui parlaient pas, constamment, comme à une créature émue, qui se devait à on ne sait quelle mission de pitié ? Elle eut envie de se lever, de partir, d'échapper, par fierté de jeune fille inquiète de tout contrôle par dépit également contre cette voie de sacrifice et d'exception où l'on voulait la pousser ; mais la droite nature l'emporta, Henriette ne se leva pas. Et elle se penchait émue comme si la destinée allait lui parler, e

elle tendait son cou délicat, et ses yeux qui luisaient sans mouvement.

— Que voulez-vous donc de moi ? Car enfin, je ressemble à tout le monde !

Le vieux marchand frotta ses mains sur ses genoux, parce qu'Henriette l'intimidait un peu, et répondit, n'ayant de guide que son cœur :

— Excusez-moi, je peux me tromper. Pourtant je ne le crois pas. Je ne voudrais de vous qu'un peu d'aide pour ceux qui s'occupe des autres. Ils sont rares, mademoiselle. Moi, vieux, je ne puis plus grand chose ; mais vous, la jeunesse, la beauté, avec les mots seulement que vous sauriez trouver, comme vous en consolerez des pauvres ! C'est plus doux que vous ne pensez.

Il secona sa grosse tête :

— Vous allez dire que je me mêle de ce qui ne me regarde pas. Mais, madame Lemarié m'avait prié de vous parler. Elle n'osait pas, vous connaissant encore moins que moi.

Henriette se redressait, sérieuse, et sa physiologie exprimait encore les pensées mêmes qu'il avait dites, comme il arrive à ceux qui écoutent de tout leur esprit recueilli.

— Monsieur Mourieux, je vous remercie, au contraire. J'ai peur seulement que vous ne me jugiez beaucoup trop bien. Et puis, j'ai vingt-quatre ans, moi, je suis . . .

Elle demeura, les lèvres à demi ouvertes, sans prononcer la suite : " Je suis aimée, " En vérité, l'image d'Etienne s'offrit à elle, en ce moment, comme un prétexte pour ne pas céder. Elle le revit, dans le silence matinal de la Loire, debout dans le bateau, les bras tendus. Il lui sembla que quelque chose, au fond de son cœur, se mettait à pleurer. Pourtant, ce qu'on lui demandait n'était un obstacle à rien, ni à la vie ordinaire, ni au mariage. Elle était nerveuse.

Lentement, elle se leva ; effaça les plis de ses gants, considéra le pommeau de cristal de son ombrelle, et dit :

— Je ne souhaitais rien de cela. Mais je pourrais faire tort à d'autres, en ne le faisant pas. Si vous pensez vraiment que je doive aller chez madame Lemarié . . .

— Je vous en prie.

— Eh bien ! j'irai.

Un instant après, Mourieux, incliné sur le seuil de sa boutique, regardait s'éloigner la jeune fille, droite au milieu de la chaussée, marchant bien, relevant de sa main gauche, jusqu'à la courbe du poignet, les plis tombants de sa robe noire.

Il avait l'air content.

" Si celle-là voulait ! pensait-il. Rien qu'à la voir, tous les miréux l'adoreraient ! Et dire qu'il y a des imbéciles qui croient qu'elles sont toutes à vendre, les filles de la mode ! Ils ne les connaissent pas ! Parbleu, ce ne sont pas toutes des saintes ; mais des jolies âmes il y en a, et des vaillances, et des droitures, et des dévouements à faire pleurer ! "

XV

Elle poursuivit sa route, au hasard, tournant autour des îlots de maisons, revenant au point de départ, jouissant des alternatives de soleil et d'ombre, et du mouvement de la rue, comme d'autant de distractions qui reculaient l'heure de cette visite. Irait-elle ? Qu'avait-elle besoin de s'embarasser de soins nouveaux, et de s'occuper des autres ? Elle s'étonnait aussi d'avoir trouvé ce gros Mourieux intelligent. Dans la mode, on le considérait comme un bonhomme qui aimait à rendre service, et qui avait là, d'ailleurs, son avantage, puisque sa clientèle de modistes lui demeurerait attachée. " Je ne le croyais pas si bien, " pensait-elle. Des phrases lui repassaient dans l'esprit : " Vous la jeunesse, la beauté, comme vous en consolerez ! . . . "

Elle finit par sonner chez madame Lemarié.

Un valet de chambre l'introduisit dans la chambre bleue. Mais, cette fois, Henriette serra la main que tendait vers elle madame Lemarié

— C'est à moi de vous remercier aujourd'hui mademoiselle. Vous avez donc vu Mourieux ?

Elles causèrent cependant de tout sujets, avant d'aborder celui qui les réunissait : de l'oncle Madiot, de l'atelier, de la rue de l'Ermitage, des camarades de travail. Madame Lemarié étudiait peu à peu la jeune fille, et peu à peu celle-ci se sentait gagnée par l'humble bonté de la femme. Après un grand quart d'heure, madame Lemarié comprit qu'elle pouvait librement parler.

— Je vais vous confier un secret, dit-elle, l'un de mes plus chers. Il m'a beaucoup servi, autrefois, mon Dieu, pour faire passer des secours qu'on n'aurait pas acceptés de main. Quand un de nos ouvrier était renvoyé sans raison grave, ou même quelquefois mon Dieu, pour des motifs qui semblaient trop foudés, je ne pouvais pas lui offrir de l'aider, n'est-ce pas ? Mourieux me servait d'intermédiaire,

A suivre.

LE SUN

Compagnie d'Assurance sur

la Vie du Canada

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

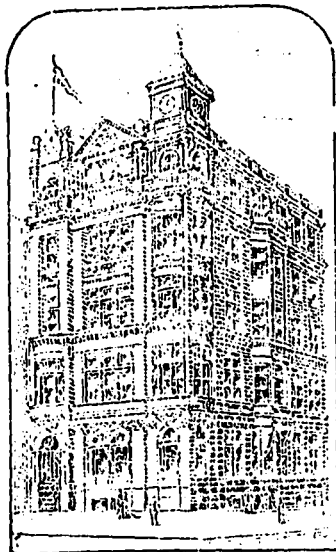
ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Surint des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant-Surintendant des Agences



L'année 1897 a, jusqu'à maintenant été plus satisfaisante encore que 1896. Elle montrera sans aucun doute augmentation tout à fait anormale. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. La police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.

— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui a pendant de longues années été une de

incipales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis il n'y a pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut après ce privilège et après avoir été deux ans en vigueur être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquiescer une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

capitaux assurés au 31 décembre 1891.....	\$38,196,890 08
et au 31 décembre 1899.....	6,388,142 6
revenu pour 1896.....	1,886,258 0

O. L E G E R

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal

PAS UN JOUR DE MALADIE

Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."—HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. Munn & Co. 361 Broadway, New York. Branch office, 625 F St., Washington, D. C.